

Conservatoire Impérial 1.  
de Musique et de Déclamation.

~~Annuaire de l'enseignement~~  
Rapport sur le Conservatoire Impérial  
pendant l'Année 1819.

Par M. Baillot, membre du Conservatoire.

Aucun <sup>important</sup> objet relatif à l'art Musical n'ayant  
été renvoyé à l'examen du Conservatoire pendant  
le cours de cette année, et les travaux des Classes  
n'offrant qu'une suite d'études dont nous avons  
fait connaître les résultats généraux par une  
Notice lue à la dernière distribution des Prix,  
ces études ne peuvent au moment de cette  
Matière à un nouveau Rapport. Le produit de  
l'année Classique est à peu près le même pour  
toutes les parties Vocales et Instrumentales,  
pour la Composition, pour la Scène Tragique,  
Comique, et Lyrique. Les Sujets une fois entendus  
dans leurs débuts par le Public, laaine  
Critique), cette seconde école du vrai talent,  
peut alors achever ce que les premières études  
ont commencé; il n'appartient plus au Conservatoire  
de juger les Œuvres qui se sont produits sur la  
Scène.

Un Décret Impérial Du 12. 8. 1812. a  
augmenté le Pensionnat de ~~Conservatoire~~ d'une section

~~Destinés à l'enseignement de la Déclamation~~  
 (lieu de cette partie)  
 n'ayant eu jusqu'ici que des  
 Elèves externes. Le nombre des  
 Pensionnaires de cette Section a été fixé à 18.  
 9. de chaque Sexe: 7. Livres, hommes, et 4.  
 Livres, femmes, y ont déjà été admis  
 par décision de S. E. le Ministre de  
 l'Intérieur; les autres places seront remplies  
 à mesure qu'il se présentera des Sujets en  
 état de les occuper.

En Conséquence du Décret du 12. 8.  
 1812, Son Excellence a admis au  
 Conservatoire M. M. J. P. Hal et Michelot  
 pour y enseigner la Déclamation, et  
 l'établissement s'est félicité de les voir  
 concourir par leurs talents à cette  
 partie de l'enseignement.

Le même Décret a ajouté au Conservatoire  
 pour l'Instruction des Pensionnaires, un Professeur  
 de Mythologie, d'histoire, et de littérature:  
 M. Victorin Fabre, dont on connaît les succès  
 littéraires, a été appelé à cette place par  
 S. E. le Ministre de l'Intérieur.

L'école de Musique a été également  
 enrichie du beau talent de M. Dupont  
 qui a été nommé Professeur de Violoncelle.

Nous avons aujourd'hui un nouveau  
 Doyen à remplir, traité à la vérité, mais  
 qui n'est point étranger à cette séance: c'est  
 en présence de l'un quel l'Amour des arts  
 y rassemble, en présence des Cœurs que les  
 Palmes y appellent, c'est avant de nous livrer  
 à la joie des succès que nous devons payer un  
 tribut à la reconnaissance et à la douleur en  
 parlant de l'un de nos Collègues que nous  
 avons perdus cette année, de M. M. Meunier  
 et Ozil, ainsi que de Calixte Grétry,  
 membre honoraire du Conservatoire où il a

3.  
pendant 3. ans exercé les fonctions d'Inspecteur  
de l'enseignement. Nous sommes persuadés  
que le sentiment qui nous porte à honorer son  
Mémoire sera généralement partagé.

## Notice

Sur les membres du Conservatoire mort  
dans l'année 1813.

Jean François Meon, Professeur de Solfège.  
Né à Paris le 3. 8<sup>me</sup> 1740.  
Mort à Paris le 29. Juin 1813.

Notre Collègue Meon était entré à  
l'Académie Royale de Musique le 1<sup>er</sup> Janvier  
1765. et y avait obtenu la Pension en 1801.  
Après 37. ans de Service. il avait établi en  
1778. une école de Solfège qui <sup>se fit partie</sup> ~~se fit partie~~  
de l'école Royale de Chant formée  
en 1784. Cette école fut elle même réunie au  
Conservatoire en 1795. lors de sa création.  
Meon y fut admis et il y exerça les fonctions  
de maître de Solfège jusqu'à la mort; il  
avait pour Consigne 35. années de Service en  
qualité de Professeur de Musique. pendant ces

Il ne travailla pas les travaux à l'enseignement : on exécuta une Messe de sa Composition en 1785. et cette Messe ayant obtenu Du succès, fut dite pour la seconde fois l'année suivante à la fête de St. Cecilia.

sa Probité et ses Qualités personnelles l'ont toujours fait jouir de l'estime générale.

espace de tous, il est facile d'imaginer qu'il instruisit beaucoup d'élèves. ~~Il est dit qu'il n'a pas eu de succès~~

Si l'on doit des éloges à ceux qui ont obtenu de la célébrité et brillé avec éclat, l'homme de bien, qui a dans son caractère et dans son génie son genre de talent, qui s'est acquitté avec un soin scrupuleux de tous les devoirs attachés à une profession d'enseignement (ingrate et stérile en apparence, a des droits sans doute à l'estime de tous et à la reconnaissance d'un grand nombre, sous le rapport de l'art comme sous celui de la morale. L'expérience ~~me~~ apprend combien il est important de donner aux élèves une connaissance parfaite des principes élémentaires contenus dans les solfèges qui sont le rudiment des écoles de musique : plus d'un talent s'est trouvé arrêté au milieu de sa carrière pour en avoir négligé l'étude, et le maître qui se consacre à un travail de cette nature et qui s'ait réunir le zèle à la patience et la douceur à la fermeté, comme l'a fait notre collègue M. Béron, est aussi utile à l'art musical que cher à ses élèves.

Stienne Ozi, Professeur de Basson.

Né à Nîmes le 9. <sup>le</sup> 1756.

Mort à Paris le 5. 8. <sup>le</sup> 1815.

Notre Collègue Ozi est d'innocemment regretté  
 par le Conservatoire, par sa nombreuse  
 famille, par tous ceux qui ont été à portée  
 d'apprécier ses Qualités. il eut un talent d'un  
 premier ordre sur un instrument dont les  
 ressources sont très limitées, mais dont il fut  
 tiré parti sans le dénaturer. Ozi débuta  
 en 1779. Dans les Concerts spirituels où le  
 Public entendait chaque année l'élite des  
 Virtuoses. il eut un succès brillant et il  
 acquit une réputation qui le soutint dans les  
 Concerts du Théâtre Feytaud et dans plusieurs  
 autres Donnés depuis. une exécution nette et  
 précise, une expression simple et Naturelle,  
 une grande pureté de son Caractère  
 particulièrement son jeu. le Basson Conservait  
 entre ses mains cet accent mélancolique  
 et touchant qui appartenait à son timbre.

Ozi fut reçu à la Chapelle du Roi  
 et y fut traité avec distinction: Sa droiture  
 et sa bonté le rendirent toujours étranger à  
 l'envie, et son Caractère lui fit autant d'amis  
 que son talent lui fit d'admirateurs.

Devenu Père d'une nombreuse famille, il n'hésita  
point à se livrer à un travail pénible pour  
le soutenir avec honneur, mais il joignait aux  
qualités de l'artiste celles qui distinguent  
l'honnête homme. Ayant été appelé en  
Public, il fut placé ~~à~~ l'orchestre de l'un  
des grands théâtres de Paris et il ne chercha  
plus qu'à s'y acquiescer de ses devoirs avec une  
exactitude et un soin qui donnaient encore plus  
de relief à son talent en y ajoutant le charme  
de la modestie. — en 1802. il fut nommé  
1<sup>er</sup> Basson de la Chapelle et de la Musique  
particulière de S. M. l'Empereur. il avait  
été membre du Conservatoire depuis la création  
de cet établissement, et il y a fourni de  
plusieurs fois des Concerts de Public. On  
lui est redevable de plusieurs ouvrages qu'il  
a composés pour le Basson et qui sont d'autant  
plus utiles qu'il existe fort peu de musique  
pour cet instrument. il est Auteur d'une  
Méthode qui a été adoptée pour l'enseignement  
au Conservatoire.

Vous le regrettez comme Virtuose, comme  
Professeur, comme homme estimable: Qu'il  
vous paraisse difficile de valoir le talent d'un  
si encore plus de le faire oublier, chaque jour de  
nouveaux Concurrents obtiennent des Couronnes  
dans la carrière des Arts et peuvent, avec le  
temps, briller à la place de celui qui la morte

7.  
a frappés; mais rien ne pourrait remplir le  
vide que laisse la perte d'un homme de bien,  
et nous ne pouvons que répéter ici ce que dit  
M. Molé ou rendant avec nous les derniers  
devoirs à Ozi: il est de la Conté Saur  
faiblance, de l'homme sans Dureté, et du  
talent sans Orgueil.

---

André - Ernest - Modeste Grétry;  
Membre de l'Institut N. de France et de  
la Région d'honneur, Inspecteur honoraire du  
Conservatoire de Musique et de Déclamation, de  
l'Académie des Philharmoniques de Bologne,  
de l'Académie Royale de Musique de Stockholm  
et de la Société d'émulation de Liège.

Né à Liège le 11. février 1741.

Mort à l'Hermitage près de Montmorency  
le 24. 7. 1813.

La scène Lyrique a perdu un de ses  
plus célèbres Compositeurs: le Nom de Grétry  
rappelle ses nombreux succès; les chefs d'œuvre  
qu'il a produits expliquent assez les regrets de  
la France entière et les Nôtres; le jour où Grétry  
a cessé de Vivre a été un jour de Deuil pour  
les Arts: près d'un demi siècle de succès  
non interrompus n'auraient pas suffi à sa gloire:  
Celui qui fut si bien enivré par tous les Cœurs  
pendant sa Vie Devient les affligés profondément

à la mort; aussi fit-on à ses funérailles toutes  
les passions se taire, les opinions se confondre,  
et tout ce qu'il y avait à Paris de Musiciens ou  
d'hommes sensibles à la Musique s'empressa à  
lui rendre les derniers devoirs, le mouvement  
spontané, l'éloquence de tant de larmes, ce  
mélange de regrets et d'hommages qui proclamèrent  
son immortalité, donnaient à sa pompe funèbre  
tout le caractère d'une Apothéose.

Grétry est mort dans sa 73<sup>e</sup> année, après  
avoir composé plus de 50. Opéras; le premier  
donné à Paris en 1769. fut le Baron; le dernier,  
représenté en 1799. fut Elisca. Ses Mémoires  
ou essais sur la Musique sont connus de tous les  
Artistes, de tous les amis des Arts; on les relit  
toujours avec un nouvel intérêt; les détails qu'il  
donne lui-même sur ses études, sur les principales  
événements de sa vie qui ont rapport à la carrière  
qu'il a suivie, dispensent d'en faire le récit,  
et les personnes qui les ignorent trouveront trop  
de plaisir à remonter à la source en lisant son  
ouvrage, pour que nous cherchions à diminuer  
leur empressement se répétant ce qu'il a dit  
avec tant de naturel, d'esprit et de jugement;  
le premier volume de ses essais confirme ces  
grandes vérités sur l'art Dramatique, des anecdotes  
piquantes sur plusieurs de ses opéras et des  
réflexions qui semblent évaluer les secrets de son  
génie.

Ce n'est point ici que nous pouvons nous



étendre sur le mérite particulier de chacun  
de ses opéras : on ne pouvoit en Citoyen  
sans être entraîné à les Cités presque tous ;  
heureuses productions qui ont fait le Delicé  
de nos Pères, et qui, après avoir fait les Nôtres,  
seront encore celles de la Postérité !

Nous ne voulons que payer un tribut de  
reconnoissance à celui qui, l'un des premiers,  
fut descendu le feu sacré aux Compositeurs  
de Italie, et à l'exemple de l'Autheur de  
Rose et Colas, Créé un opéra Comique en  
France en unissant à l'inspiration des  
Chans la Verté de la Déclamation et toutes  
les Couvenances Dramatiques.

Nos regrets sont l'expression d'un  
sentiment unanime ; peu d'Auteurs ont  
laissé autant d'avis, ont su intéresser aussi  
vivement le Cœur humain. Un charme  
primant est attaché à la Musique de  
Gétry ; il suffit d'être sensible pour la  
Comprendre ; l'homme ignorant en est aussi  
touché que l'homme instruit : la Verté  
tient tout deux les attend et frappe au  
fond du Cœur ce unisson qui répond  
toujours à sa Voix.

Cette musique franche, spirituelle, d'une  
sensibilité vive, aimable, si conforme au  
gout de la Nation française, en devenant Nationale  
par son alliance parfaite avec le sens des

parole et par l'originalité qui la distingue.  
 elle agit sur nous de plus d'une manière;  
 ces Chans si bien caractérisés ont passé,  
 pour ainsi dire, en proverbes et sont  
 devenus l'expression des souvenirs de tous les  
 âges et comme une langue particulière dont  
 on sert pour rendre les sentimens que  
 la parole seule ne peut peindre: la  
 Musique de Jéru offre en effet un tel  
 développement des passions que l'on peut  
 la considérer comme le Roman du Cœur;  
 il y a peu de personnes qui n'aient fait,  
 de ces Chans dont nous parlons, une  
 application à quelque circonstance de sa  
 vie: C'est ainsi que furent consacrés le  
 Quatuor de Lucile et le morceau du  
 Tableau magique de Zémire et Azor,  
 le premier, dans les fêtes et les réconciliations  
 de famille, le second, dans la Douleur et  
 les regrets. Il en est de même de beaucoup  
 d'autres airs de Jéru) que tout le monde  
 a retenus sans effort comme ces Vers  
 devenue qui, à la faveur du rythme,  
 se présentent naturellement à la mémoire,  
 et qui semblent appartenir à celui qui  
 fait les Cités à propos.

Des principes contenus dans ses essais  
 et appuyés par tant d'exemples dont il a élevé  
 un si beau monument à sa gloire, ne seront  
 pas perdus pour la génération qui s'élève;

les jeunes Compositeurs cherchent à se  
 pénétrer, à imiter le grand Maître comme il  
 a cherché lui-même à suivre les traces de  
 Pergolèse. il y a sans doute plus d'une  
 manière de s'immortaliser; nos plus célèbres  
 Compositeurs n'ont pas tous marché sur la même  
 route, mais tous ont cherché à atteindre le  
 même but; celui que Jélyssé s'est proposé dans  
 son entrée dans la carrière n'est point équivoque,  
 et il y a près de 30. ans qu'il instruisait  
 l'un de ses filles avec ce petit nombre de  
 préceptes qui renferment tout de vérités: "l'étude  
 " d'un Compositeur (Dramatique) est celle de la  
 " Déclamation comme le Dessin d'après Nature  
 " est celle d'un peintre. il faut consulter l'âge,  
 " l'état, les mœurs, la situation du personnage  
 " qu'on veut faire chanter; quand on a fait  
 " ces rapports et cet ensemble, c'est à la Nature  
 " à faire le reste, c. à d. que c'est à elle à  
 " former un chant agréable ne de la Déclamation.  
 " Si au contraire vous ne faites qu'un chant  
 " vague, vous ne contenterez que l'oreille; si  
 " vous déclamez seulement vous ne contentez  
 " que le bon sens; mais chanter et déclamer  
 " sont les secrets du génie et de la raison."

(T. 1. page 389.)

" Les littérateurs français, (dit-il ailleurs),  
 " ont fait des poèmes avec bon sens pour que la  
 " Musique n'osât les défigurer par de  
 " contraires." (C. 3. p. 419.)

C'est, non doutons point, à la marche  
raisonnée, à la Coupe des Operas français,  
à l'intérêt de la Pluspart des poëmes que  
Jétry a mis en musique que nous devons  
le principal mérite de ses ouvrages : est-il  
reussi à mettre tant de Vite dans ses Chans,  
d'expression Coinque dans les personnages,  
de charme dans les sentimens, d'effet et de  
Coulour dans chaque Opera Considéé dans  
son ensemble, s'il n'est point travaillé sur  
des piéces bien conduites, sur des Sujets  
intéressans où le Poëte, sans rien sacrifier à  
l'action, s'est attaché cependant à fournir au  
Musicien des situations que Celui-ci a traitées  
en Poëte, chose il a si bien Satisfait à la  
fois l'oreille et la raison.

On a beaucoup répité que Jétry  
avait été toujours heureux : oui sans doute,  
heureux dans ses Chans, heureux dans les  
piéces qu'il a mises en musique, heureux  
dans la Continuité de ses succès; mais  
N'est-il <sup>pas</sup> fait à ce qu'il fallait pour le  
devenir ? S'il dut une part de ses triumphe  
à des Circonstances favorables et à cette  
inspiration qu'il reçoit du Ciel, ce fut à  
l'étude constante de la Nature qu'il dut la  
solidité et l'étendue de sa Réputation. Les  
Italiens, qui savent à quelle école il a  
échauffé son Génie naissant, le regardent

Comme un enfant de l'Italie, les Allemands, malgré leur prédilection pour un autre genre de musique, apprécient sa mélodie, ses motifs heureux et le caractère qu'il a donné à chacun de ses ouvrages; il a été compris partout parce qu'il a toujours suivi la Nature et la Vérité.

On a élevé une statue à Grétry de son vivant; il a joui de sa gloire, de la gloire la plus douce; il a vu son contemporain joindre la reconnaissance à l'estime et l'applaudir à la fois comme l'auteur de tant d'ouvrages charmants et comme le dispensateur de tant de plaisirs de chaque jour.

Le marbre et le bronze ont déjà publié la reconnaissance Nationale, mais ils ne laissent pas de monuments plus durables que les productions mêmes de Grétry, et nous ne pouvons nous refuser au plaisir de leur faire l'application d'un passage de ses essais: "ne croyons pas que le temps puisse influencer sur les ouvrages qui ont leurs bases dans la Nature; cette mine Divine communique son immortalité au peintre fidèle qui l'a fait la reproduire." (T. 3. p. 463.)

En exprimant ici nos regrets sur

Ceux que nous avons perdus, nous satisfont  
à un Devoir qui nous est cher, celui d'honorer  
leur Mémoire et de les louer en même temps  
pour modèles aux Sages. L'estime générale  
leur survit, l'Amour les pleure, l'immortalité  
les attend: Voilà la Couronne Destinée à  
leurs imitateurs. — Quand on s'est rendu  
Célèbre par ses talens et que l'on s'est fait  
Aimer par ses Vertus, ce n'est pas mourir  
quand on se va de Vie, c'est aller prendre  
son rang au temple de Mémoire. /

Examen fait par le Conservatoire de Musique  
de divers instruments qu'on a cherché à perfectionner, ou à  
créer, et Rapports faits à ce sujet.

Dates des  
Examens ou Rapports.

14. Mai 1806. — Flûte en Cristal, fabriquée par M. Laurant, horloger, à Paris.  
La Commission a pensé que cette fabrication méritait d'être encouragée.
3. Juillet 1806. — Moyens inventés par M. Riffard pour perfectionner l'orgue.  
Rapport favorable.
11. Juillet 1807. — Pianos de M. Steiff et Comp.<sup>ie</sup> — Rapport favorable.
1. Août 1807. — Piano et Basson, de M. Cournotis. — n'a rien présenté  
de remarquable.
18. Juillet 1808. — Contrebasse française, de M. Dumas. — n'a point présenté  
un résultat satisfaisant.
17. Janvier 1809. — Trois Bassons, inventés par M. Porthaus. — a satisfait  
complètement la Commission.
10. février 1809. — Clavi-Cylindre, inventé par M. Chladni. — Rapport  
favorable.
25. Août 1810. — Organo-Lyre, composé par M. de St. Bern. — Rapport  
favorable.
27. X. 1810. — Basse-Courcelle, inventé par M. Frichot, de Lizieux. —  
Rapport favorable.
15. Juillet 1811. — Orgue expressif, inventé par M. Genie. — Rapport favorable.

15. Juillet 1811.

Essai Théorique et pratique sur l'art de l'orgue, — par  
M. de Lascoux. — Rapport favorable par la Commission.

17. Mai 1812.

Nouvelle Clarinette et Clarinette Alto, l'une proposée, l'autre  
perfectionnée par M. Muller. — Rapport défavorable sur le  
premier de ces instruments et favorable sur le second.

10. Août 1812.

Violon sans Carre. inventé et exécuté par M. Baud, de Versailles.  
Sa théorie a besoin d'être confirmée par l'expérience, et mérite  
des éloges, comme essai.

1. Juillet 1812.

Sur la proposition du Comité d'enseignement, le Directeur du Conserv.  
a décidé que le Diapason du Théâtre Feytaud, qui se trouve être un  
quart de ton plus élevé que celui du Théâtre de l'Académie Impériale de  
Musique, et un quart de ton plus bas que celui de l'Opéra Buffa, de  
la Chapelle de S. M. et des Exercices des Elèves du Conserv. serait adopté  
pour l'usage du Conservatoire.

1812.

Nouveaux Chronomètres de M. Despréaux. — Rapport favorable.



CONSERVATOIRE IMPÉRIAL  
de Musique et de Déclamation.

Paris, le 26 novembre 1813

Je vous adresse mon cher Maître les dates  
relatives à moi. C'est tout ce que j'ai  
pu recueillir, c'est à vous de parer cela  
et d'en faire quelque chose.

Je ne fais pas, si je ne dois aussi  
vous envoyer la date de Maillan d'Orléans.  
Donnez moi souvenir de cela car je crains  
d'avoir oublié ce que vous m'avez demandé.

Je suis votre dévoué serviteur  
Goussier

CONSERVATOIRE IMPÉRIAL  
de Musique et de Déclamation.

Paris, le

Jean François Meon né le 3. octobre  
1740. mort le 29. Juin 1813.  
est entré à l'opéra le 1<sup>er</sup> janvier 1765.  
a été mis à la pension en 1801.

il établit une école de musique en 1778  
qui servit de moyen à l'école de chant <sup>Royale</sup>  
formée en 1784., qui elle même fut réunie  
au Conservatoire lors de sa création en 1795.  
ainsi M. Meon Compteur près de  
37 ans de service à l'opéra  
et 35. ans comme professeur de Musique